



## AVIS SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE A L'ENTREE DE LA PERIODE DE SOUDURE ET LES PERSPECTIVES AGRICOLES DANS LE SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

A la suite des travaux de la réunion restreinte du dispositif régional de veille sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue les 22 et 23 juin 2015, à Bamako au Mali, les participants font la déclaration suivante :

1. La situation des marchés est caractérisée par un bon approvisionnement dans la région. L'offre globale en céréales s'est renforcée également par des stocks de report dans le Bassin commercial Centre et par des flux transfrontaliers. Cependant, de faibles niveaux d'approvisionnement ont été observés sur certains marchés essentiellement dans les zones de conflits du Nord Mali, du Nord Nigéria et du bassin du lac Tchad. Les prix des principaux produits sont restés proches de la moyenne des cinq dernières années avec des tendances à la baisse dans les Bassins Est et Centre. Par contre au Ghana, de fortes hausses de prix sont observées dans un contexte d'inflation persistante liée à la dépréciation de la monnaie nationale. Des hausses de prix, de plus de 30% par rapport à la moyenne, sont également observées en Mauritanie et dans la zone du Lac Tchad. Par ailleurs, le prix du riz est resté stable à cause du bon niveau des stocks mondiaux et des perspectives favorables du marché international. Au niveau des produits de rente (arachide, niébé et sésame), les prix sont globalement en hausse par rapport à la moyenne des cinq dernières années excepté le niébé qui enregistre des baisses importantes au Niger, au Nigeria, au Burkina Faso et au Togo. Au niveau des marchés à bétail, les prix sont globalement stables avec une tendance à la baisse comparativement à l'année dernière mais avec des niveaux plus élevés que la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, au niveau du Tchad une baisse des prix du bétail par rapport à la moyenne des cinq dernières années, est observée à cause du ralentissement des échanges avec le Nigéria.
2. La situation pastorale demeure préoccupante en raison de la faible émergence des pâturages consécutive à l'installation non effective de l'hivernage et surtout de l'épuisement des pâturages résiduels en Mauritanie, au Sénégal, au Nord du Burkina Faso et dans la zone sahélienne du Mali, du Niger et du Tchad. Cette situation a occasionné un ralentissement du mouvement des animaux transhumants vers les zones pastorales, ce qui pourrait être source de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Aussi, l'essentiel de l'alimentation en eau du cheptel se fait au niveau des forages et des points d'eaux permanents.
3. La campagne agricole 2015-2016 est caractérisée par une amorce de retard dans l'installation des cultures, en particulier dans la bande agricole couvrant le Mali, le Nord Burkina Faso et la moitié Ouest du Niger. Par ailleurs, des écoulements de cours d'eau en dessous ou proches de la normale sont observés notamment pour les fleuves Niger et Sénégal.
4. En attendant la mise à jour des prévisions saisonnières pluviométriques et hydrologiques, il a été noté la persistance du phénomène El Nino dans le pacifique équatorial. Ceci aurait, cependant, un impact réduit sur la saison pluvieuse en Afrique de l'Ouest, en raison des perspectives climatiques favorables dans l'atlantique qui laissent présager une amélioration des précipitations.
5. L'analyse Cadre Harmonisé sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, mise à jour en juin 2015, confirme qu'environ 7,5 millions de personnes, dont 4,5 millions au Sahel, seront en crise alimentaire et nutritionnelle entre juin et août 2015.

6. La persistance des crises sécuritaires pourrait aggraver l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Nord Mali et dans le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad). En effet dans la région, selon OCHA, près de 2,8 millions de personnes déplacées, retournées et réfugiées (Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria et Tchad) ont été enregistrées à ce jour.
7. Face à cette situation, les pays du Sahel notamment le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, avec l'appui des partenaires ont élaboré des plans nationaux de réponse. Ces plans variables selon les pays se déclinent en trois domaines d'intervention : (i) assistance alimentaire, (ii) prévention et prise en charge de la malnutrition, (iii) réhabilitation et protection des moyens d'existence. Toutefois, on note de faibles niveaux de mise en œuvre de ces plans de réponses en raison de l'insuffisance des financements mobilisés par les Etats et leurs partenaires.

**A l'issue de ses travaux, la réunion recommande :**

- **A l'endroit des Etats et leurs partenaires,**
  - ✓ Mettre en place les systèmes d'alerte précoce dans les pays qui n'en ont pas ;
  - ✓ Renforcer les mécanismes d'élaboration, de coordination, de suivi et d'évaluation des plans de réponses ;
  - ✓ Poursuivre la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans de réponses en faveur des populations vulnérables.
- **A l'endroit du CILSS,**
  - ✓ Appuyer les Etats à la mise en place des SAP ;
  - ✓ Appuyer les Etats à l'élaboration des plans de contingence
  - ✓ Poursuivre l'appui des Etats à la mise en place, au renforcement et à l'intégration des systèmes d'information sectoriels.
- **A l'endroit de la CEDEAO et de l'UEMOA**
  - ✓ Faire du Cadre Harmonisé un instrument réglementaire communautaire de la CEDEAO et de l'UEMOA

**Fait à Bamako, le 23 juin 2015**

**La Rencontre**

